

## GRATIFICATIONS

▣ PROFESSEURS	Taux a	21,14 €
	Taux b	12,56 €
	Taux c	9,15 €
▣ CORRECTEURS D'EPREUVES ET CONCOURS ( horaire )		12,56 €
▣ DECOUVERTE D'UN RAIL AVARIE DECOUVERTE D'AVARIES OU D'IRREGULARITES COMPROMETTANT LA SECURITE	1 -Taux standard	121,44 €
	2 -Taux réduit	80,96 €
▣ ENRAYAGE	Taux journalier	2,68 €
	Complémentaire : élément " t "	0,38 €
▣ PERSONNEL D'ENCADREMENT DES CENTRES FORMATION D'APPRENTIS		
	Taux horaire de base	12,54 €

## ALLOCATIONS

▣ FRAIS SPECIAUX	Taux mensuel	1,53 €
	Taux Horaire	0,01 €
▣ HORAIRE DE NUIT ( Personnel sédentaire )		1,16 €
▣ ENTRETIEN D'UN CHIEN ( Mensuel )		170,80 €
▣ TRAVAUX PARTICULIEREMENT SALISSANTS ( Demi-journée )		1,09 €
▣ POUR DISTINCTION HONORIFIQUE		
	Médaille d'Honneur Or	200,00 €
	Médaille d'Honneur Vermeil, Légion d'honneur, Ordre Nationale Mérite, Médaille Militaire	145,00 €
	Médaille d'Honneur Argent	92,00 €
	Allocation supplémentaire	40,00 €
▣ BLANCHISSAGE DES BLOUSES DELIVREES A TITRE IMPERSONNEL		0,77 €

## ALLOCATIONS

### ▣ DEPLACEMENTS EN FRANCE DU REGIME GENERAL

Allocations Normales	Allocations majorées	
	1 / 10 jour	11 / 30 jours

### Repas

GROUPE I - Qualif F - G - H	17,08 €	21,35 €	19,19 €
GROUPE II - Autres Agents	15,58 €	19,51 €	17,57 €

### Découcher

GROUPE I - Qualif F - G - H	34,16 €	42,70 €	38,38 €
GROUPE II - Autres Agents	31,16 €	39,02 €	35,14 €

### Complète

GROUPE I - Qualif F - G - H	68,32 €	85,40 €	76,76 €
GROUPE II - Autres Agents	62,32 €	78,04 €	70,28 €

### Réduction pour couchage

GROUPE I - Qualif F - G - H	17,08 €	21,35 €	19,19 €
GROUPE II - Autres Agents	15,58 €	19,51 €	17,57 €

### ▣ REGIME PARTICULIER DE DEPLACEMENT DU PERSONNEL ROULANT

Allocation horaire jusqu'à la 5ème heure	1,42 €
au-delà de la 5ème heure	2,18 €
Allocation horaire supplémentaire ( heure comprise entre 21h et 6h )	0,76 €

### Allocation aux agents relayant dans certaines gares étrangères :

Allemagne, Belgique, Hollande, Luxembourg	1,53 €
Italie, Espagne	1,07 €
Suisse	3,44 €
Grande-Bretagne	2,60 €

### ▣ REGIME PARTICULIER DES BRIGADES DE LA VOIE

Allocation de panier	13,50 €
Allocation de panier des brigades de grands centres	4,11 €
Allocation de trajet - 2 roues par km	0,11 €

### ▣ USAGE DE BICYCLETTE

0,06 €

### ▣ UTILISATION DE VEHICULE A MOTEUR

	Jusqu'à 8000 km	Après 8000 km
Voiture de 6 CV et plus	0,55 €	0,33 €
Voiture de 4 CV ou 5 CV	0,46 €	0,26 €
Voiture de moins de 4 CV	0,38 €	0,23 €
Cyclomoteur, etc. ( moins de 125 cm3 )	0,11 €	
Motocyclette ( > à 125 cm3 )	0,13 €	



Union régionale FO des cheminots de Paris Nord - 185 rue du Fb St Denis - CRT Paris Nord  
tel 21 51 60 ou 01 55 31 51 60 fax 21 54 91 ou 01 55 31 54 91  
mail : urfopn@wanadoo.fr site : www.focheminotsparisnord.com

## INDEMNITES

### ▣ CONTINUTE DE SERVICE

Agents des Qualifications D et E ( fixe mensuelle )	124,21 €
Agents des Qualifications F à H ( fixe mensuelle )	149,26 €
Chefs d'Etablissements et Chefs de CRO ( fixe mensuelle )	180,74 €
Agents des Qualifications D et E ( journalière de remplacement )	6,70 €
Agents des Qualifications F à H ( journalière de remplacement )	8,04 €
Chefs d'Etablissements et Chefs de CRO ( journalière de remplacement )	9,74 €

### ▣ MODIFICATION DE COMMANDE

10,70 €

### ▣ HORAIRE DIMANCHES ET FETES

Sédentaires	Qualification A et H	4,40 €
Personnel roulant		4,40 €

### ▣ HORAIRE DE NUIT

Sédentaires	Qualification A et H	2,64 €
Personnel roulant		2,64 €
Indemnité supplémentaire de milieu de nuit		0,20 €

### ▣ CONGES PERIODE DE MOINDRE BESOIN

Journalière	Taux a	10,70 €
	Taux b	7,19 €
Personnel a temps partiel	Taux a	1,34 €
	Taux b	0,90 €

### ▣ ASTREINTE par journée

Qualification A et H	Taux a	18,27 €
	Taux b	9,46 €

### ▣ SORTIE

Taux a	2,67 €
Taux b	10,70 €

### ▣ CONDUITE DE VEHICULE AUTOMOBILE ( journalière )

Taux a	4,48 €
Taux b	9,57 €
Taux c	11,31 €

### ▣ SAISIE

SIR et Ateliers Centraux	3,96 €
Autres Établissements	0,45 €

### ▣ INFORMATIQUE

Qualification E ( Programmeur, Pupitreur, Analyste-Programmeur, etc. )

Position	16	17	18	19	20	21
	241,98 €	201,44 €	160,22 €	120,55 €	81,06 €	39,84 €

Qualification F ( Concepteur, Analyste organique, Chef de salle, etc. )

Position	21	22	23
	135,86 €	90,81 €	44,88 €

Indemnité journalière 8,64 €



**Le 24 Mars 2011**

**Votez Force Ouvrière !**

[Http://focheminotsparisnord.com](http://focheminotsparisnord.com)

INDEMNITES		
■ PORT D'ARME	Ind de port d'arme au 1er Jan 2011	177,10 €
	Ind de port d'arme au 1er Fev 2011	161,55 €
	Indemnité complémentaire	148,07 €
■ TRAVAUX PENIBLES OU DANGEREUX		
	Par demi-journée	1,15 €
	Peinture caténaire	0,59 €

#### ■ CAISSES

Agents titulaires des caisses principales des gares

	Mensuelle	Journalière
TC et TCP	58,80 €	3,17 €
TC visé au renvoi (1)	85,59 €	4,61 €
ACM et ACMP	53,23 €	2,87 €
ACS et ACSP	48,36 €	2,61 €
ACP	36,01 €	1,94 €

(1) ces taux concernent les TC et TCP qui, assistés d'un seul adjoint, participent effectivement aux opérations de caisse avec le public et les agents et dont le mouvement de fond annuel est au moins égal à 48,18 millions d'Euros.

#### Autres agents

CATEGORIE DE POSTE	LIMITE DES MOUVEMENTS ANNUELS FONDS CORRESPONDANTS (milliers €)			
	Postes de recettes	Postes autre	Mensuelle	Journalière
6è	+ de 1 310.1	+ de 6 662.6	35,66 €	1,92 €
5è	1 052,4 à 1 310.1	3 583.6 à 6 662.6	23,14 €	1,24 €
4è	487.0 à 1 052.4	1 670.0 à 3 583.6	17,40 €	0,94 €
3è	281.8 à 487.0	674.9 à 1 670.0	13,05 €	0,70 €
2è	166.8 à 281.8	281.8 à 674.9	6,78 €	0,36 €
1è	41.0 à 166.8	41.0 à 281.8	6,44 €	0,35 €

■ AUX AGENTS DONT L'U.A OU LE DOM EST SITUE A PROX D'UNE GARE FREMEE AU TRAFIC VOY (Valeur élément T)	Taux a	0,27 €
	Taux b	66,45 €
■ EXEPTIONNELLE DE DEMENAGEMENT	Taux a	133,08 €
	Taux b	66,45 €
■ LOGEMENT DANS LES EMPRISES ( journalière )	Qualif A et B	5,80 €
	Qualif C et D	7,09 €
	Qualif E et F	8,36 €
■ MANŒUVRE	Journalière	0,94 €
	Horaire supplémentaire	0,47 €

INDEMNITES		
■ TRACTEUR ( journalière )	Taux a	1,56 €
	Taux b	4,50 €
	Taux c	12,72 €
■ GRUE AUTOMOBILE OU PORTIQUE TRANS-CONTENEURS	Taux a	3,00 €
	Taux b	4,48 €
■ CONTRÔLE DE RETRAIT OU D'ECHANGE	Taux a	0,88 €
	Taux b	0,52 €

#### ■ CONNAISSANCE DE LANGUES ETRANGERES

fixe mensuelle	Taux a ( Anglais, Allemand, Arabe, Néerlandais )	73,24 €
	Taux b ( Espagnol, Italien, Portugais )	57,93 €
journalière de	Taux a ( Anglais, Allemand, Arabe, Néerlandais )	3,96 €
	Taux b ( Espagnol, Italien, Portugais )	3,13 €

■ SUJETIONS TRANSILIE	0,49 €
■ INDEM. JOURNALIERE TRANSILIE GROUPE CONTRÔLE IDF	4,42 €
■ SUJETIONS TRANSILIENTECHNIQUES LIEES A ALA VENTE	0,30 €

■ FORMATEUR PERMANENT ( fixe mensuelle )	101,08 €
■ DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE ( horaire )	2,81 €
■ TRAVAUX SPECIAUX ( V ) ( Journalière )	1,58 €

■ TRAINS TRAVAUX DES AGENTS EQUIPEMENT	9,56 €
--	--------

■ GARDES-BARRIERES PREPOSES D'ARRET	fixe mensuelle	Valeur de l'élément a	42,97 €
		Valeur de l'élément b ( taux unitaire )	0,05 €
		Valeur de l'élément c	22,61 €

■ POUR TRAVAIL DANS LES TUNNELS	Elément B	8,38 €
---------------------------------	-----------	--------

■ TRAVAUX DANS LES TUNNELS ( journalière )	Taux par demi-journée	0,91 €
--	-----------------------	--------

■ AUX GARDES-BARRIERES POUR ASSURER LE SERVICE LA NUIT ( pour chaque manœuvre de barrières )	1,82 €
--	--------

■ FORFAITAIRE POUR PANIER NON UTILISE DU PERSONNEL ROULANT	9,18 €
--	--------

■ ANIMATION D'EQUIPE EUROSTAR ( journalière )	9,11 €
■ ACCOMPAGNEMENT THALYS ( journalière )	7,77 €
■ ACCOMPAGNEMENT TGV EST EUROPEEN ( journalière )	10,43 €

■ PERSONNEL UTILISE SUR L G V	Conduite ou accompagnement d'un TGV sur LGV	8,15 €	
	Supplémentaire d'accompagnement de plusieurs TGV sur LGV	Taux a	7,93 €
		Taux b	13,05 €
Mensuelle de conduite d'engin automoteur d'équipe caténaire	133,79 €		

INDEMNITES		
Indemnités liées au bénéfice de l'Accord Mobilité		
■ CHANGEMENT D'EMPLOI	Programme de la formation de dépassant pas un an	1 678,00 €
	Programme de la formation supérieur à un an	2 237,00 €
■ INDEMNITE SPECIALE D'ELOIGNEMENT		60,00 €
■ PARTICIPATION MAXIMUM AUX FRAIS ENGAGES		41,00 €
■ INDEMNITE COMPENSATRICE DE DOUBLE RESIDENCE	REGION PARISIENNE	531,00 €
	HORS REGION PARISIENNE	318,00 €

#### EXCEPTIONNELLE DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

	STANDARD	BONIFIEE
Célibataire sans charge, veuf, divorcé ou séparé sans enfant à charge	5 480.00 €	6 190.00 €
Agent seul avec enfant (s) à charge ou Agent marié ou partenaire d'un pacs	7 550.00€	8 520 00€
Par enfant à charge	371.00 €	371.00 €

■ COMPLEMENTAIRE MOBILITE	6 000,00 €
---------------------------	------------

■ PERTE D'EMPLOI DU CONJOINT	Montant mini	5 400,00 €
	Montant maxi	7 000,00 €

■ MOBILITE GEOGRAPHIQUE DES CADRES	Participation maximum sur assurance	1 821,00 €
------------------------------------	-------------------------------------	------------

#### ■ ACCORD RELATIF A L'AMELIORATION DE LA POLITIQUE D'AIDE AU LOGEMENT

Montant plafond		
1er année	2eme année	3eme année
155.60 €	93.40 €	41.50 €
103.80 €	72.60 €	31.10 €
62.30 €	51.90 €	25.90 €

Prenez la voie des revendications Force Ouvrière

**Salaires**

Faites entendre votre voix

**Augmentez les Salaires**

**FO** la force syndicale

Adhérez

[Http://focheminotsparisnord.com](http://focheminotsparisnord.com)